

un ciel plus beau, ni un enthousiasme plus communicatif, ni des processions mieux organisées, ni un rosaire mieux récité, ni des chants plus rondement enlevés, et—si nonobstant la modestie de mes confrères — j'ajoute de prédication plus éloquente.

Vous me trouvez enthousiaste, n'est-ce pas ? Que voulez-vous, je vous l'ai dit, ce n'est pas de ma faute, il y a dans ma plume du *zouave* et du *vieux-castor*.

14-15 Juillet.—Pèlerinage de St-Barnabé.

Le pèlerinage de St-Barnabé est d'abord le pèlerinage de son curé, le Rev. Monsieur L. Eug. Duguay. Avoir passé 26 ans au Cap de la Madeleine, y avoir travaillé avec l'entrain d'une grande taille, d'une santé robuste et d'un dévouement sans bornes à Notre-Dame du Rosaire ; avoir vu l'œuvre presque naître, grandir, se développer, avoir travaillé à en assurer le succès, tout cela suffit à établir que Monsieur Duguay a laissé ici la meilleure partie de lui-même, et qu'il vient se revoir et se faire visite à lui-même en retournant auprès de Notre-Dame du Rosaire. Cela suffit aussi à établir qu'il entretient dans sa paroisse le culte du Rosaire, la dévotion à Notre-Dame du Cap et que les pèlerins qu'il nous amène, viennent continuer ici des exercices et des pratiques de piété qui leur sont familières. Ce pèlerinage, selon la coutume établie, nous arriva le dimanche soir : il a pour premier exercice une superbe procession dont les flambeaux éclairèrent la nuit déjà tombée, et dont les chants empruntent au silence du soir une résonnance plus molle et un écho plus distant. Pour en jouir, il faut les entendre ces chants du crépuscule, unisson sonore, faux-bourçons alternant avec les *solos* souples et moëlleux de Mr. Omer Meunier, vicaire de St. Barnabé. A ces démonstrations plus visibles ajoutez, pour vous faire une idée de ce pèlerinage, les confessions matinales et nombreuses, les communions à toutes les messes, les exercices bien suivis, et, pour ce que je ne puis écrire, attendons en la révélation au jour du jugement qui départira la juste mesure de la dévotion que chacun, ici-bas, consacre à la Sainte-Vierge. Dès ici-bas, toutefois il ne nous est pas défendu d'écouter les jugements autorisés que provoque presque spontanément les manifestations d'une piété franche et sincère. Ainsi les pèlerins de St.-Bar-